

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 16 janvier 2026



Passerelle sur la Loire : Un prototype pour valider lancement de la prochaine étape du chantier

Alors que les travaux de construction de la future passerelle sur la Loire ont officiellement débuté en juin dernier et que la première grande étape du chantier – la mise en place de l'estacade – a été finalisée, un prototype a été présenté ce vendredi 16 janvier par Philippe Gouet, président du conseil départemental, aux côtés des co-financeurs du projet, à savoir Joseph Zimet, préfet de Loir-et-Cher, François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire, et Christophe Degruelle, président de la communauté d'agglomération de Blois.

Annoncée en 2019 dans le cadre d'une politique de promotion des mobilités douces et alternatives, la construction de la passerelle sur la Loire est un des projets phares du département de Loir-et-Cher. Co-financé à hauteur de 17,48 millions d'euros par le conseil départemental (31%), la région (28%), l'État (27%), Agglopolys (14%), cet ouvrage d'une longueur de 380 mètres supporté par sept piles permettra un franchissement sécurisé de la Loire aux piétons, cycles et chevaux. Intégré au parcours de la Loire à Vélo, il reliera les sites touristiques et de loisirs (châteaux, parc des Mées, base de canoë, camping Val de Blois) en mode doux, et favorisera le développement des déplacements domicile-travail.

Six mois après le début des travaux, les contours de la future passerelle sur la Loire se dessine peu à peu. L'estacade est désormais finalisée et l'adaptation des sept piles de l'ancien barrage a débuté. Si cette deuxième grande étape du chantier devrait se poursuivre jusqu'en 2027, une autre a été lancée en parallèle : celle de la fabrication des premiers éléments de la passerelle en usine, dont un prototype.

Un prototype pour valider le lancement de la fabrication définitive

Acheminé sur site en novembre, le prototype de la future passerelle sur la Loire a permis la validation, par l'architecte des Bâtiments de France (garant de la bonne intégration du projet dans le Val de Loire, classé au patrimoine mondial de l'Unesco) et l'architecte du projet, Marc Mimram, du choix de la teinte finale de la passerelle et de son revêtement. L'équipe de maîtrise d'œuvre et le maître d'ouvrage ont également pu vérifier les détails techniques de l'assemblage de l'ensemble des équipements qui habilleront la charpente métallique : soudures, fixation des garde-corps, bancs, montage et démontage des brises vues... Autant d'éléments qu'il était indispensable de vérifier avant de lancer l'ensemble de la fabrication en usine.

Prochaines étapes de la construction

Suite à la présentation de ce prototype, les deux prochaines étapes du chantier vont pouvoir débuter : les premiers travaux d'assemblage de la passerelle en février, et le premier lancement en mars. Viendront ensuite, en 2027, les travaux d'équipement de la structure (revêtement, garde-corps, filets, etc.) puis les essais de chargement, avant l'inauguration officielle.



Plus d'informations sur le projet : departement41.fr

Contacts presse

Conseil départemental : emilie.dupont@departement41.fr – 06 75 71 23 10

Préfecture : camille.menereul@loir-et-cher.gouv.fr – 06 31 75 41 55

Région : infopresse-conseilregional@centrevalldeloire.fr

Agglopolys : rachel.menseau@agglopolys.fr – 02 54 90 35 34